CONTRAT D'ENGAGEMENT

N° de Bourse : 01EMI N° de Dossier : 01EMI

- Considérant la convention relative à la gestion du programme de Bourses d'Excellence de Recherche signée, le 04/10/2013, entre le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres, et le Ministère de l'Economie et des Finances.

- Considérant la loi n° 80-00 relative au Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique, notamment son article 3.
- Considérant le compte 656115 "Allocation de bourses de recherche" inscrit dans le budget de fonctionnement du CNRST.
- Considérant l'arrêté du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique n° 1371-07, du 13/09/2008, approuvant le cahier des normes pédagogiques nationales du cycle du doctorat.

 Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Un contrat d'engagement à durée déterminée, pour l'octroi d'une bourse d'excellence de recherche est conclu entre : le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique, ci-après désigné le " CNRST "représenté par son Directeur, d'une part,

Nom & Prénom : NOM40 Prenom40

C.I.N : AA124540

Adresse :

Établissement :

Discipline :

C.E.Doc :